

Lettre de l'équipe municipale n°47



Séance du vendredi 11 janvier 2019 à 20h

<u>Absents excusés</u>: Virginie MASSE (procuration à Chantal YVOREL), Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ, Anne-Laure MARCO (procuration à Christian RIVOIRE) et Johan AUBANEL (procuration à Joseph VOLAY).



Le conseil municipal soutient à l'unanimité l'association des Maires de France et la résolution générale adoptée lors du dernier congrès; elle nous concerne car « rien ne remplacera le cadre de solidarité et de proximité des communes et leurs mairies ».

TRAVAUX PLACE DE LA MAIRIE ET RUE DU TONKIN

Le chantier débute mardi 15 janvier avec un planning étalé sur 13 semaines et des travaux réalisés en plusieurs phases.

Il est certain que cette opération de voirie va engendrer des désagréments ; aussi nous comptons sur la compréhension de tous (riverains, parents d'élèves notamment) pour que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles.

A noter que la côte du puits va être refaite en béton désactivé.

Le conseil accepte par ailleurs la subvention de 27.197 € accordée par le Département du Rhône pour le financement de la couche de revêtement final de la chaussée pour la rue du tonkin qui est aussi la route départementale 25^E.

TAXE FONCIERE MAISON GONZALES

Accord est donné à la mairie de Souzy pour la prise en compte financière au prorata de la taxe foncière de la maison Gonzalès, propriété de la communauté de communes et des communes de Sainte-Foy-l'Argentière, Souzy et Saint-Genis-l'Argentière.





la dernière réunion du syndicat a eu lieu le 6 décembre ; les résultats sont positifs pour les dernières analyses effectuées ; Il a été procédé au changement des rampes et diffuseurs de la station d'épuration intercommunale.

Un devis de diagnostic des réseaux a été validé pour notamment vérifier des points sensibles susceptibles d'être concernés par des eaux parasites.

La facture de toutes les interventions effectuées depuis les problèmes constatés l'an dernier à la station sera importante et une dépense sera inévitablement à prévoir sur l'exercice 2019 pour le budget assainissement de la commune.

DISCUSSION SUR LES FUTURS INVESTISSEMENTS

- Des plaques explicatives vont être confectionnées puis posées devant différentes croix de chemins sur le territoire communal, avec l'aide précieuse de Françoise BAYARD ; le devis s'élève à 2.175,74 € TTC
- Il est envisagé de faire l'acquisition de matériels pour désherber notamment le long des trottoirs et des voies situées en agglomération ou lotissements avec un engin (mini tracteur ou machine modulable) pouvant servir pour différents usages par les agents communaux. Plusieurs propositions sont actuellement à l'étude.
- De nouvelles décorations lumineuses seront proposées à l'achat pour améliorer encore les décorations et illuminations de fin d'année.
- L'aménagement du jeu de boules (goudron + ghorre) de l'entrée du village va être chiffré afin que cet espace puisse être utilisé dans de bonnes conditions.
- L'achat de deux radars pédagogiques est à prévoir conformément à ce qui avait été dit l'an dernier.
- Dix panneaux électoraux doubles, plus légers et donc plus faciles à installer, vont être achetés pour répondre à nos besoins (coût : 1.500 € TTC).
- Du matériels de gymnastique est à renouveler ; l'achat va se faire avec le concours de l'olympique saint genois, pour son aide technique et sa participation financière à hauteur du tiers de la dépense hors taxes à prévoir.
- Chiffrage en cours ; la reprise complète du court de tennis aujourd'hui en mauvais état.

Toutes ces acquisitions et celles déjà décidées (renouvellement des bornes incendies à remettre en état notamment) feront l'objet d'une prévision sur le budget primitif de la commune en fonction des possibilités financières.



INFORMATIONS DIVERSES

TOUR DE FRANCE

A l'occasion du passage du Tour de France cycliste dans notre village, les associations se rencontrent et essaient de rendre l'évènement « festif ». Nous vous tiendrons informés.

REMPLACEMENT DU SECRETAIRE DE MAIRIE

Nous avons reçu 30 candidatures. Nous sommes actuellement en phase d'entretien avec différentes candidates retenues.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Merci de noter par avance la date du <u>samedi 23 mars 2019</u> pour notre nettoyage de printemps organisé en partenariat avec les chasseurs. Cette année nous aurons la présence de l'association CODEVER (collectif de loisirs verts) qui viendra nous aider à débarrasser nos routes et chemins des détritus accumulés. Nous espérons aussi la participation des enfants pour que dans quelques années, devenus adultes, ils se souviennent des bons gestes tout simples pour respecter la nature.

Nous sommes tous concernés.

MERCI à tous celles et ceux qui pourront se mobiliser quelques heures pour que notre village signifie sa volonté de conserver un environnement propre

MEDIATHEQUE et LA GRANDE LESSIVE

L'édition 2019 aura lieu le 28 mars. La médiathèque va s'investir à nouveau pour porter cette initiative nationale. Le thème de l'année est « de la couleur ». L'école va également participer.

Nous remercions l'équipe de la médiathèque pour leur initiative pour le concours « sapin de Noël ». Une personne a trouvé (à 5 livres près) le nombre de livres formant ce sapin et s'est vu remettre une récompense.

COLIS SENIORS

L'après-midi s'est bien déroulée dans la convivialité et la bûche fut partagée entre les blagues, les chansons et l'intervention de la chorale des Balcons de la Brévenne. Cette année, les colis avaient été confectionnés par la commission avec des produits locaux (Saint-Genis, Aveize, Haute-Rivoire, etc.).

VŒUX COMMUNAUX

Nous remercions les nombreuses personnes qui sont venus partager ce moment sympathique avec nous.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Un projet de plantation de haies en partenariat avec les agriculteurs a été validé pour un montant de 21 172 € sur 2 ans (montant qui pourrait être subventionné à 80%). Ces plantations ont de multiples objectifs : s'adapter au changement climatique, préserver la ressource en eau, lutter contre l'érosion, favoriser la biodiversité...

Les Côteaux du Lyonnais et du Beaujolais sont actuellement équipés d'un dispositif anti grêle pour tenter de préserver les récoltes vinicoles et fruitières des évènements climatiques. La CC-MDL décide de s'engager également pour l'acquisition et la mise en place de ce dispositif de protection à hauteur de 30 000 € sur 2 ans. La communauté de communes de la vallée du Garon sera le coordinateur de ce projet.

Une délibération est prise pour la validation de conventions dans le cadre d'une nouvelle organisation pour la compétence jeunesse, une autre pour que les compétences de Pôle Emploi et des missions locales restent indépendantes dans leur domaine d'interventions respectives.



ORDURES MENAGERES

Environ 67% de la population est venue récupérer sa dotation de sacs le jour de la permanence.

Nous rappelons une nouvelle fois qu'il faut impérativement sortir vos sacs le matin même du jour de ramassage afin d'éviter qu'ils soient détériorés par les animaux (attention à la modification de jour pour les sacs jaunes).

Pour le hameau de Lafay, le changement se passe plutôt bien à la satisfaction des habitants proches de l'ancienne zone de dépôt.



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Jacques VERNE signale que les containers à sacs pour les déjections canines sont souvent vides. Les sacs sont malheureusement souvent utilisés à mauvais escient et nous préférons que les propriétaires canins passent en mairie pour en récupérer quand ils le souhaitent.



Elle aura lieu vendredi 15 février 2019 à 20h en mairie.



Réalisation de la publication par la commission informations Lettre éditée et imprimée par la mairie

(1 place de la mairie 69610 Saint-Genis-l'Argentière)

Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30

Tél. 04.74.70.04.83. Courriel: mairie@saintgenislargentiere.fr

site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr

Médiathèque (90 chemin des écoliers 69610 Saint-Genis-l'Argentière)

Ouverture au public: mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, ieudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30. samedi 10h-12h15

Tél. 04.74.26.22.56 Courriel: mediathequestgenis@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Permanences SOLIMUT

La mutuelle SOLIMUT propose l'organisation de permanences en mairie les jeudi 14 février et 23 mai 2019.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie pour prendre rendezvous (impératif).

